



LE COURRIER DE GRAMAT

Bulletin
Municipal
d'Informations

N° 64 - Octobre 2012

EDITORIAL

L'EMPLOI PASSE PAR L'INVESTISSEMENT

Face à la morosité ambiante, une autocritique sincère et véritable de nos actions s'impose. Elle a le double mérite d'en mesurer le bien fondé et de conforter notre moral pour affronter les difficultés.

Comme tous les Français, les Gramatois sont confrontés à trois priorités : la croissance, l'emploi qui en découle et la fiscalité.

Constater que nous sommes dans une situation confortable ne relève pas d'un optimisme irrationnel.

Depuis 2007, notre dette diminue de 504 000 euros par an sans pénaliser les investissements publics structurants qui participent à notre croissance.

Ces investissements témoignent de la politique éclairée, dynamique et volontariste du Conseil municipal. Depuis 1997, ils se sont élevés à plus de 30 millions d'euros entraînant la création d'environ 250 emplois pérennes.

Les économistes s'accordent en effet à reconnaître qu'un investissement d'un million d'euros débouche sur la création de 8,1 emplois. Avec les entreprises qui ont participé à cette évolution positive, ce sont 517 emplois nouveaux qui ont été recensés sur Gramat entre 1999 et 2009. Si toutes les collectivités obtenaient ces performances, le drame du chômage ne serait qu'un mauvais souvenir. A Gramat, son taux sur la même période est passé de 10,2 % à 5,8 % et l'emploi de 1 919 à 2 436 (selon les dernières statistiques officielles de l'INSEE). Certains secteurs ont malgré tout plus souffert (agriculture, construction, petit commerce...). D'autres ont particulièrement progressé (agroalimentaire, recherche, santé, services, tourisme...).

Quant à la pression fiscale, je rappellerai, une fois de plus, que les taux communaux sont en recul de 15 % par rapport à 1995.

SOMMAIRE

- Page 1 : Editorial
- Page 2 : Compte rendu des conseils municipaux
- Page 4 : Compte rendu des conseils municipaux - Nouveaux horaires
- Page 5 : Economies d'énergies - Nettoyage d'automne - Enquête INSEE
- Page 6 : ALSH : Après l'été, l'automne est là ! - Cyber-base
- Page 7 : Des nouvelles de la bibliothèque
- Page 8 : Etat civil - Calendrier des manifestations
- Page 9 : Nos écoles - La rentrée - Ecole Louis Mazet
- Page 10 : La Garenne
- Page 11 : Sainte-Hélène - Soutien scolaire
- Page 12 : Babel-Gum - Le chœur du causse- GAC
- Page 13 : Les musicales du Causse - Festival de théâtre amateur
- Page 14 : Club de la gaieté - Vous pouvez distiller
- Page 15 : Sport : assemblée générale du tennis
- Page 16 : Tournoi annuel de tennis - JSG handball et l'emploi
- Page 17 : C'est la rentrée pour les activités sportives - Equiliberté
- Page 18 : Jean-Michel Chalade passe le relais...
- Page 19 : Pleine réussite pour la fête des sports...
- Page 20 : Fête des sports en images

Tous ces résultats sont le fruit d'une gestion rigoureuse qui a permis de maîtriser nos dépenses de fonctionnement pour dégager d'importants excédents budgétaires.

Aujourd'hui, la fin de l'État providence qui assistait plus qu'il ne dynamisait est programmée. En effet une économie ne peut tenir durablement sous perfusion permanente. Gramat a su anticiper la crise. Elle a accompli des efforts pour éviter la dépression économique. Aussi, elle souhaiterait, solidairement avec l'État et les autres collectivités territoriales, continuer à investir encore et toujours plus sur des dossiers générateurs de richesse et d'emplois. Cela permettrait à tous d'envisager des lendemains apaisés et sereins.

Franck THEIL
Maire de GRAMAT



Bail avec La Quercynoise

M. Theil propose au Conseil municipal la signature d'un bail avec la société La Quercynoise pour entreposage et stockage dans le bâtiment de la gare (superficie totale 2 632 m² dont de 1 093 m² de stockage). Le montant de la redevance annuelle sera 13 345,53 € (12,21 €/m²).

Séance de juillet.

M. Sylvestre demande la durée du bail : 9 ans ; il demande si La Quercynoise n'est pas intéressée pour l'achat du bâtiment : elle n'a pas fait part de ce choix. M. Theil rappelle que le bâtiment est vide à l'intérieur et qu'il n'y a aucun cloisonnement. La durée du bail est justifiée par le choix de l'entreprise qui souhaite faire des travaux.

Mme Malaval précise qu'il serait judicieux de demander la nature des travaux dans la mesure où certains aménagements pourraient empêcher l'installation d'autres locataires.

Le Conseil municipal pense que la durée du bail de 9 ans est trop longue. Mme Ruaud propose une clause de revoyure tous les trois ans.

M. Theil répond qu'il va se rapprocher de l'entreprise pour connaître la nature des travaux et le montant de l'investissement et propose un bail d'une durée de trois années qui pourra être reconduit de façon expresse.

(14 voix pour, 2 abstentions : Mme Maria-Fatima Ruaud, M. Michel Sylvestre)

Séance d'août.

Après un échange entre la Mairie et La Quercynoise, il apparaît que les travaux s'élèvent à la somme de 15 000 € et consistent à rendre fonctionnel ce bâtiment de stockage, à savoir :

- aménagement de la zone de déchargement ;
- équipement du bâtiment avec une ligne louée pour assurer l'ensemble des liaisons informatiques ;
- équipements informatiques.

Pour faire face à l'amortissement de ces travaux, la société sollicite du Conseil municipal la location du bâtiment sur une durée de garantie minimale de cinq à six ans, en lieu et place des trois années.

M. Parra demande si ce bail engage la commune pour une durée de 5 ans ou s'il sera possible d'y mettre un terme dans le cas où, par exemple, une société souhaiterait acquérir le bâtiment pour un projet. M. Theil répond que la location est une sécurité pour la collectivité qui percevra un loyer en échange.

Il s'agit d'une garantie financière. Il ajoute que la collectivité sera liée pendant 5 ans, durée demandée par la société à des fins d'amortissement du coût des installations qu'elle projette. Il ajoute que le bail précédent et le nouveau bail apporteront au total un montant important pour la collectivité. Mme Malaval ajoute que la collectivité n'a pas mis en vente ce bâtiment.

(18 voix pour, 1 abstention : M. Angelo Parra)

Contrat de fourniture d'énergie calorifique au groupe scolaire Clément Brouqui - Avenant n° 5

(unanimité des voix)

Mme Malaval rappelle que par délibération en date du 13 janvier 2005, le Conseil municipal a approuvé les termes du nouveau contrat d'énergie calorifique adressé par la communauté des communes du Pays de Gramat pour l'école Clément Brouqui et autorisé le Maire à signer ledit contrat.

Le Conseil communautaire a décidé de modifier les tarifs comme suit afin de prendre en compte l'augmentation du coût de l'énergie (article 6 du contrat).

Le prix de l'abonnement est inchangé (323,27€ TTC), le prix du MWh est augmenté de 5 % (65,04 € TTC).

Il a également modifié l'article 14 du contrat Note aux abonnés.

M. Sylvestre demande si la chaufferie-bois fonctionne correctement et si elle nécessitera à terme des travaux. Mme Malaval répond qu'il n'y a pas de déficit cette année avec un bénéfice espéré de 14 000 € environ, même si l'hiver dernier, la saison a débuté tardivement mais s'est prolongée ; elle est bien entretenue et en bon état de fonctionnement.

Régime Indemnitaire - Indemnité d'administration et de technicité Départ à la retraite d'un agent

(unanimité des voix)

Le Conseil municipal, oui l'exposé de M. Theil, et après en avoir délibéré, a modifié le régime de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) au profit des fonctionnaires titulaires et stagiaires et agents non titulaires de droit public de la collectivité sur les mêmes bases que celles applicables aux fonctionnaires des grades de référence et selon les modalités et dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat ; dit que cette indemnité est attribuée aux

agents titulaires et non titulaires appartenant à la catégorie C et à la catégorie B dont la rémunération est au plus égale à celle afférente à l'indice brut 380. Ces taux suivront les évolutions réglementaires ultérieures des montants de référence.

Tableau de l'effectif communal - Filières administrative et technique - Agents à temps complet

(modifications ; votes à l'unanimité des voix)

L'effectif de la filière administrative à temps complet est indiqué ci-après :

1 attaché territorial ; 6 adjoints administratifs territoriaux (1 principal 1ère classe, 2 principaux 2e classe, 2 de 1ère classe et 1 de 2e classe).

L'effectif de la filière technique à temps complet est indiqué ci-après :

8 agents de maîtrise territoriaux (2 principaux, 6 de maîtrise), 11 adjoints techniques territoriaux (1 principal de 1ère classe, 3 de 1ère classe, 7 de 2e classe).

Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil municipal

Signature d'une convention de mise à disposition d'une salle au pôle social d'une superficie de 48,06m² au profit de de l'association Entraide et solidarité à Gramat.

La durée de la convention est de un an à compter du 15 juin 2012. Elle pourra être renouvelée annuellement sans que la durée totale n'excède trois années.

Le montant de la redevance d'occupation annuelle s'élève à 3 277,21 €. La redevance sera actualisée annuellement à la date anniversaire de la convention selon l'indice de revalorisation des loyers ou tout indice qui s'y substituerait.

Travaux d'éclairage public, av. de Belgique, Croix-David et A. Dumas. Marché attribué à l'entreprise mieux-disante INEO Réseaux Sud-Ouest ZA La Féraudie 46200 SOUILLAC. Le montant du marché s'élève à la somme de 91 888,68 € TTC.

Mission de contrôle technique pour les travaux crèche. Marché attribué à l'entreprise mieux-disante SOCOTEC, agence construction Cahors-Montauban 764, côte des Ormeaux Regourd Sud 46000 CAHORS. Le montant du

marché s'élève à la somme de 3 546,14 € TTC.

Marché de mission d'étude thermique pour les travaux crèche. Marché attribué à l'entreprise mieux-disante DS Ingénierie, Dominique Segond La Tuilerie 46330 CABRERETS. Le montant du marché s'élève à la somme de 6 099,60 € TTC.

M. Sylvestre demande quel est l'objet de l'association Entraide et solidarité à Gramat. Mme Roy répond qu'il s'agit d'anciens membres de l'ADMR qui ont mis en place cette association.

Il souhaite également connaître la date d'installation des candélabres, avenue de Belgique. M. Theil répond que le délai d'exécution du marché est de 1 à 2 mois. Il précise que ce sera des LED qui seront installées, plus économiques. Les anciens candélabres devraient remplacer d'autres candélabres à mercure.

Lors du dernier trimestre 2012, une nuit "noire" aura lieu sur le territoire du Parc naturel régional.

M. Sylvestre souhaite connaître l'avancée du dossier de la crèche. Mme Roy répond que le dossier est passé en commission à la CAF et qu'il a reçu un avis favorable. La commune est dans l'attente de l'arrêté d'attribution officiel. M. Theil ajoute que le délai d'instruction du permis de construire qui va être déposé est de 6 mois en théorie puisque la crèche parentale est un bâtiment classé établissement recevant du public (ERP). Lors d'une rencontre avec M. le Sous-préfet, il lui a demandé que les services de l'Etat instruisent le dossier de façon à ce que le délai soit réduit pour avancer rapidement dans la phase travaux.

Mme Ruaud demande si les décorations de Noël vont rester en place. M. Theil répond qu'elles sont installées pour la fête de Gramat et le 14 juillet. Elle précise que les plafonds lumineux sont restés installés depuis les fêtes de fin d'année 2011 et demande si ces derniers ne sont pas soumis aux intempéries. M. Theil répond que cela ne pose pas de problème.

M. Sylvestre rappelle que lors de la dernière séance du conseil municipal, une délibération a été prise pour renforcer la sécurité défense incendie sur un secteur particulier. Or, de nombreuses bornes incendies ne répondent pas aux critères de normes en vigueur. Il précise que de nombreuses bornes sont en dessous des normes alors que la commune lance un chantier sur une borne limite.

M. Theil répond qu'il fait faire les travaux de sécurisation au fur et à mesure.

M. Sylvestre ajoute que la commune a été informée de ces différents points qui ne répondent pas aux normes. M. Theil répond

Tarifs de la cantine communale

M. Pinquie propose au Conseil municipal de voter les tarifs de la cantine communale applicables à compter du 27 août 2012. À cet effet, il est joint à la présente délibération les coûts engendrés pour la cantine communale sur l'exercice 2011 qui ont permis de déterminer le coût de revient.

- Enfant résidant de la commune de Gramat 2,13 €

- Enfant hors commune abonnement

- sans convention entre la commune de Gramat et la commune de résidence 4,20 €

- avec convention entre la commune de Gramat et la commune de résidence

(tarif conventionné n°1) : tarif abonnement (4,20 €) diminué de 1,10 €

Pour justifier de la délivrance d'un abonnement mensuel, l'élève devra prendre un nombre de repas dans le mois égal au nombre de jours ouvrables de la cantine.

Dans le cas de l'abonnement, un avoir sera octroyé dans cinq cas :

1. Lors d'une grève du personnel communal.

2. Lors d'une grève du personnel de l'Education nationale.

3. Pour toute absence justifiée par un certificat médical.

4. Décès d'un proche parent.

5. Lors de l'absence de ramassage scolaire.

Enfant hors commune ticket journalier

- sans convention entre la commune de Gramat et la commune de résidence 5,30 € (coût de revient)

- avec convention entre la commune de Gramat et la commune de résidence

(tarif conventionné n° 2) : coût de revient diminué de 1,10 €

- Enseignants : 5,30 € (coût de revient)

- Personnel communal (sur demande) : 5,30 € (coût de revient)

- Personnel communal (par nécessité de service) : 2,50 €

Mme Poirrier expose qu'elle trouve le tarif de 5,30 € trop élevé pour les familles. M. Theil répond que c'est le coût de revient d'un repas et précise que le Gramatois n'est pas plus riche que l'habitant d'une commune extérieure.

(Vote : 18 pour, 1 contre : Mme Michelle Poirrier)

que sa profession l'a conduit à assurer une mission de sécurité sanitaire. Il donne l'exemple de la crèche parentale où il agit dès qu'il a eu connaissance des problèmes de sécurité, qui par la suite se sont révélés comme inexistant, du fait de l'absence d'amiante dans le bâtiment. Il ajoute qu'il entreprend les travaux afin d'éviter aussi une éviction des résidents et des habitants sur d'autres communes dans la mesure où le foncier est devenu une des assiettes fiscales les plus importantes depuis la suppression de la taxe professionnelle.

Mme Halgand rappelle que la commune a reçu une pétition de certains hameaux au sujet de l'absence de haut-débit. M. Joubert répond que ce sont les opérateurs qui doivent être sollicités.

Maison de santé pluridisciplinaire Approbation des demandes de financement

(unanimité des voix)

Mme Roy précise que les maisons de santé pluridisciplinaire sont présentées comme la réponse à plusieurs problématiques de santé publique, en particulier la désertification médicale. La moyenne d'âge des habitants du bassin de vie de Gramat est plus élevée que la

moyenne nationale, comme l'est tout espace rural. Il s'agit d'un public qui nécessite une offre de soins de proximité, un accès aux généralistes mais aussi aux spécialistes.

Dans ce contexte, la commune de Gramat se mobilise depuis plusieurs mois afin de mettre en place une maison de santé pluridisciplinaire sur son territoire.

La commune de Gramat a mis en place un groupe de travail centré sur une équipe médicale solide entourée d'élus communaux pour appuyer leur démarche.

À côté de l'équipe des professionnels de la santé, les élus travaillent sur le projet des locaux et ont défini le site d'installation du bâtiment qui est situé à proximité immédiate de l'hôpital Louis Conte de Gramat ; situation qui aura l'avantage de maintenir la permanence des soins (PDS).

En termes de locaux, la maison de santé pluridisciplinaire respectera les normes en vigueur relatives à l'hygiène, la sécurité, l'environnement, l'ergonomie, la protection incendie et l'accessibilité, et répondra aux besoins exprimés par les professionnels de la santé.

Les locaux seront en particulier facilement accessibles aux personnes âgées et à mobilité réduite. Outre les locaux nécessaires à

l'exercice professionnel (cabinets pour les professionnels de santé, salle de soins, accueil-sécrétariat, sanitaires, salle d'attente...), le projet immobilier intègre une salle de réunion équipée.

Un appel à candidature a été lancé par la commune de Gramat afin de désigner le maître d'œuvre de l'opération. L'opération globale s'éleva à la somme prévisionnelle de 716 720 € HT.

Dépenses : 716 720 € environ
(frais d'étude, travaux).

Recettes : 410 000 € sollicités
(État, FNADT, Région, Département)
199 211,70 € (Commune).

Pour information, l'association des médecins pourra obtenir, à des fins d'équipement ARS sur le dossier études (FICS) 50 000 € sollicité. Mme Poirrier demande si les subventions sollicitées vont être attribuées. M. Theil précise que ce dossier de maison de santé pluridisciplinaire est bien lancé et qu'il a obtenu l'agrément de l'agence régionale de santé (ARS). Mme Roy ajoute que le projet médical préparé par les professionnels de santé, soutenu par la Mairie de Gramat, a été validé par l'ARS. À court terme, le Dr Malet et Mme Roy vont visiter une maison de santé pluridisciplinaire dans le Gers. Elle ajoute qu'une réunion aura lieu le 20 août avec les professionnels afin de voir les modalités de fonctionnement de la maison de santé et notamment aborder la question de la forme de l'association sous laquelle se réuniront les médecins (SCP ou SCM).

M. Joubert précise que la collectivité porte le projet d'investissement et que le bureau d'études d'architectes est en passe d'être retenu. L'objectif est d'avoir une première esquisse pour le mois de septembre pour compléter les dossiers de subventions.

Mme De La Cruz demande la composition de la maison de santé. Mme Roy répond qu'elle comprendra 5 cabinets, un cabinet d'infirmières, une salle d'attente, un accueil,...

M. Theil précise que le projet sera axé sur la modularité afin que la maison puisse être extensible en cas de développement à terme.

M. Parra souligne qu'au niveau des parkings, l'avenue qui dessert l'hôpital est déjà saturée.

M. Joubert précise qu'en contrebas, il y a de la place au niveau des espaces verts.

M. Estibals ajoute qu'il existe également un projet à Alvernac et souhaite savoir si ce dernier ne portera pas tort au projet de Gramat. M. Theil répond que le projet d'Alvernac n'est pas labellisé par l'ARS. Mme Roy ajoute que le projet de Gramat attire actuellement trois médecins et précise que les jeunes médecins ne souhaitent plus investir dans l'achat d'une clientèle et de locaux.

L'objectif recherché sera de faciliter l'accueil de jeunes professionnels de santé.

Mme Halgand demande si un dentiste pourra s'installer dans la maison de santé. M. Theil répond que cela sera possible.

Affaires diverses

Mme De La Cruz signale un bâtiment non achevé dangereux sis 5, avenue Louis Mazet avec des tuiles qui tombent sur la voie publique. Mme Roy répond avoir vu une société de couvreurs intervenir récemment. Mme Poirrier demande le délai dans lequel les travaux doivent être achevés après l'obtention du permis de construire. Mme Malaval répond qu'elle va se renseigner à ce sujet.

M. Estibals rappelle que lors du vote des subventions aux associations, il avait été dit en commission des finances que l'association du Country serait informée que la subvention serait revue pour l'année 2013 et que cette dernière devait en être informée suffisamment tôt. M. Theil répond qu'il avait été dit que le dossier serait réexaminé en septembre 2012. Il précise qu'il ne connaît pas encore l'issue de la discussion, et donc ne sait pas si cette dernière diminuera.

Mme Poirrier demande ce que vont devenir les bâtiments des haras du fait de la disparation des haras nationaux à court terme.

M. Theil répond que des tractations ont eu lieu en 2011 et précise qu'elles ont duré jusqu'au 2 décembre. La commune et les haras nationaux, chacun propriétaire d'une partie des haras, souhaitent que l'activité de reproduction ne disparaisse pas de Gramat. Un appel à candidature a été lancé et un projet viable a été présenté par M. Bonal. Le projet avait pour objet de maintenir la filière de reproduction, continuer les montes et

développer l'activité.

La Chambre d'agriculture a fait part de son intérêt pour le site et devait présenter un projet. Elle a repoussé l'échéance à plusieurs reprises et la date butoir du 2 décembre 2011 n'a pas été respectée. Au jour d'aujourd'hui, la commune attend toujours le projet. M. Theil ajoute qu'il y a un mois et demi, il a reçu avec M. Joubert trois représentants nationaux des Haras qui ont été sensibles au projet présenté par M. Bonal. Il rappelle que par le passé, les haras recevaient 450 à 500 montes par an. En 2011, cette activité a décliné à 70-80 montes. Il précise que l'infrastructure est belle et viable. Il faut maintenir l'activité car après, il sera difficile de faire machine arrière.

Mme Poirrier expose qu'une réunion avec le bureau d'études au sujet du centre-ville a eu lieu au mois de juin. Elle souhaiterait connaître l'avancée de ce dossier. M. Vialatte répond qu'une réunion a eu lieu en juin. Il s'agissait du comité de pilotage réunissant des adjoints, un représentant de l'association des commerçants, des représentants des associations de personnes à mobilité réduite, des représentants du Parc naturel régional... Au cours de cette réunion, un diagnostic de la situation actuelle a été présenté mais aucun projet n'a été dévoilé. C'est suite à ce diagnostic que le bureau d'études pourra présenter une esquisse fin septembre.

M. Parra souhaite savoir où en est le dossier financier. M. Theil répond qu'il a été remis à l'État au titre de la DETR et que le Parc a été saisi. Il ajoute que le Parc naturel régional des causses du Quercy est membre du comité de pilotage pour permettre d'orienter le dossier de façon à ce que les financements soient optimisés.

M. Parra souhaite savoir quel est le référent de l'État pour la commune de Gramat depuis le départ du sous-préfet de Gourdon. M. Theil répond que le sous-préfet de Figeac assure actuellement l'intérim. Il ajoute que le poste de Gourdon sera pourvu.

Mme Poirrier demande si la Commune pourrait prendre un arrêté contre le gaz de schiste comme le pratiquent certaines communes. M. Theil répond que le Conseil municipal de Gramat a déjà délibéré à ce sujet.

Nouveaux horaires de la mairie

A compter du lundi 22 octobre, les horaires d'ouverture de la mairie seront les suivants :

Lundi, mardi, jeudi : 9 heures à 12 heures et 14 heures à 17 heures ;
Mercredi, vendredi : 9 heures à 12 heures et 14 heures à 18 heures.

Passeports

Pour les passeports, vous pouvez toujours vous présenter le matin de 9 heures à 11 h30.

Aides aux travaux d'économie d'énergie

Dans le cadre du programme Habiter mieux lancé par l'État, les propriétaires occupant leur logement ayant plus de 15 ans peuvent bénéficier d'aides importantes pour faire faire des travaux (isolation, chauffage) par des professionnels du bâtiment afin de réaliser des économies d'énergie significatives (l'amélioration de la performance énergétique du logement doit être d'au moins 25 %).

Le logement ne doit pas avoir donné lieu à d'autres financements de

l'État comme un prêt à taux zéro depuis 5 ans.

Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subvention. Ils doivent être d'un montant minimum de 1500 € HT, sauf pour les propriétaires occupants aux ressources très modestes, pour lesquels aucun seuil n'est exigé.

Le revenu fiscal de référence du ménage ne doit pas dépasser certains plafonds (11 614 € pour une personne, 27 316 € pour 5 personnes).

Nbre de personnes dans le ménage	Ménages aux ressources très modestes (TSO) (€)	Ménages aux ressources modestes(SO) (€)
1	8 934	11 614
2	13 066	16 985
3	15 172	20 428
4	18 357	23 864
5	21 013	27 316
Par personne supplémentaire	+ 2 646	+ 3 441

Les aides peuvent provenir de :

- l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) : 20 à 35 % du montant des travaux ;
- de l'Etat : 1 600 € à 2 100 € selon la commune dans laquelle vous êtes domiciliés ;
- du Conseil général : financement des études liées aux travaux ;
- du Conseil régional : aide de 1 500 €.

Pour tout renseignement :

- la Délégation locale de l'ANAH (05 65 23 61 67) ;
- le Conseil général du Lot (05 65 53 44 83) ;
- www.anah.fr/habitermieux.

Opération Nettoyage d'automne le 26 octobre 2012

Par vocation, le Syndicat mixte des ordures ménagères s'associe à l'action des Ets Leclerc : Nettoyage d'automne.

Comme chaque année nous pouvons compter sur la participation des écoles

publiques et privées, de quelques associations et de tous les volontaires qui voudront bien nous rejoindre pour donner à nos parcs et rues de Gramat un air de propreté.

Rendez-vous le vendredi 26 octobre 2012 à 13 h 45 devant la maison du tourisme.

Vers 16 heures un goûter sera servi à l'accueil de loisirs Les Tilleuls rue du 8 Mai 1945 pour clôturer l'après-midi.

Enquête de l'INSEE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) effectuera du 29 octobre au 29 décembre 2012 une enquête intitulée Emploi en continu. Cette enquête est réalisée par sondage. Parmi les logements tirés au sort, certains d'entre eux se situent sur la commune de Gramat.

Reconnue d'intérêt général par le Conseil national de l'information statistique, cette enquête est obligatoire et a reçu le visa n° 2012T003EC du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Les réponses fournies lors des entretiens resteront anonymes et seront exploitées à des seules fins statistiques conformément à la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 assurant le secret statistique et qui fait obligation aux personnes interrogées de participer à cette enquête réalisée par un enquêteur de l'INSEE. Ce dernier sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Il est demandé de leur réserver un accueil favorable.

Jean-Philippe GROUTHIER
Directeur régional INSEE



ENQUÊTE sur l'EMPLOI, le CHÔMAGE et l'INACTIVITÉ

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques réalise cette enquête dans notre commune.

Quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger.



L'enquêteur contactera les ménages concernés entre le 29 octobre 2012 et le 29 décembre 2012.

Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les réponses des enquêtés resteront anonymes et seront saisies sur ordinateur portable.

Merci de lui réserver un bon accueil

Cet été, les vacances ont été riches en nouveautés. Bien que la séparation des grands et des petits fut difficile pour certains, les 3-6 ans ont su prendre leurs marques et ont su s'adapter à leur nouvel espace, l'école maternelle Clément Brouqui, plus rapidement que leurs animatrices, et nous leur tirons notre chapeau... !

Malgré cela, le programme de cet été a quand même été bien chargé pour ces derniers. Nous avons pique-niqué à la piscine de Gramat qui nous a accueillis tous les jeudis en juillet et un mardi sur deux au mois d'août. Nous avons pu profiter du beau temps et ainsi faire de nombreux jeux d'eau avec des ballons et des pistolets à eau.



Nous avons bien entendu confectionné de nombreux gâteaux et des granités pour le plaisir de tous. En plus de cela, des activités manuelles : des grenouilles flottantes, des jumelles, des pièges à cauchemars, de la peinture etc. Nous nous sommes rendus régulièrement aux jeux du parc de La Garenne où nous goûtions.

En août, une veillée a été organisée pour les grands, lors de la nuit des étoiles, après que

ces derniers aient passé une semaine entièrement consacrée à l'astronomie.

De nombreuses initiations sportives leur ont été proposées : rugby, tir à l'arc, pêche... Le beau temps leur a également permis de faire de nombreux jeux d'eau (glissades, batailles d'eau...) et de se rendre à la piscine de Gramat.

Le mini séjour de juillet au Domaine de Laurière a séduit 19 grands de 8 à 13 ans. Dans un environnement où la nature était omniprésente, leur semaine a été bien chargée avec de nombreuses activités : canoë, tir à l'arc, équitation, veillées nocturnes, baignades,

grands jeux...

Les petits et les grands ont pu se retrouver lors des sorties communes de cet été : grottes de Lacave, accrobranches à Figeac, Festival country et courses à l'hippodrome de Gramat, visite de la ferme pédagogique La Brebis bavarde à Albiac, démonstration canine au CNICG... où l'accueil était chaleureux à chaque fois.



Les grandes vacances terminées, nous attendons l'automne dans la joie et la bonne humeur !

Pour les petits, des ateliers créatifs divers, des jeux sportifs et rigolos sont proposés ainsi que les contes à la médiathèque de Gramat.

Pour les grands, des ateliers artistiques et des jeux sportifs seront à l'honneur : bijoux en perles, peinture, poterie et modelage, aluminium repoussé, sable coloré, ateliers graphiques ou tournoi de football, et autres jeux dynamiques !

Pour les vacances d'octobre, le traditionnel thème d'Halloween réunira petits et grands avec décorations, fabrication de masques et guirlandes, création d'un squelette et défilé déguisé dans Gramat le **mercredi 31 octobre**. Les bonbons seront les bienvenus !

Pour le reste des vacances : fabrication de sculptures, fresque décorative, attrape-rêves, cerfs-volants, pyrogravure, construction de jeux géants ou encore cabanes, jardinage, jeux extérieurs...

Un stage de "graph" sera programmé pour les grands, inscriptions obligatoires à l'avance. Venez nombreux !

La rentrée pour la Cyber-base

Les ateliers d'initiation à l'informatique proposés par la Cyber-base, au sein de la médiathèque de Gramat, ont repris le jeudi 20 septembre. Les ateliers proposés sont à destination des débutants et grands débutants afin de leur permettre d'acquérir des bases dans l'utilisation de l'outil informatique. Les ateliers en groupe auront lieu tous les jeudis à 17 heures et une semaine sur deux les mardis à 14 heures.

Le programme pour septembre a été le suivant : une initiation au traitement de texte abordée le jeudi 20 septembre et la démarche à mettre en œuvre pour transférer et déplacer ses photos sur l'ordinateur le mardi 25 septembre. Le jeudi 27 fut proposé Comment faire une recherche sur Google ? Le programme d'octobre est défini en fonction de la demande et des attentes des usagers.

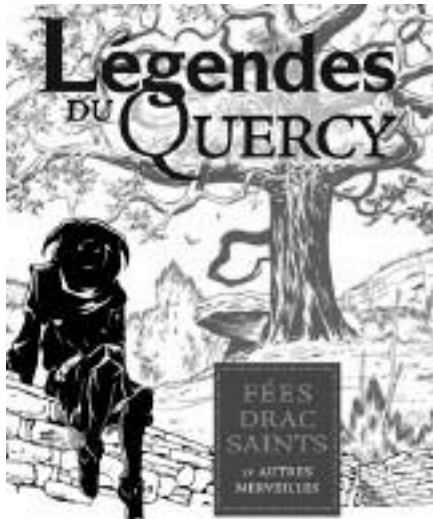
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter François, l'animateur des ateliers par téléphone au 05 65 38 84 63 ou par courriel à l'adresse suivante : cbb.gramat@hotmail.fr.

François CHARRON



Retracez pas à pas les légendes de notre territoire !

Du mardi 6 novembre au samedi 1^{er} décembre, la bibliothèque de Gramat accueille l'exposition *Légendes du Quercy : fées, drac, saints et autres merveilles* prêtée par le Conseil général du Lot. Elle sera visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



Le mois de novembre sera donc émaillé de plusieurs animations qui vous feront découvrir les êtres et les lieux légendaires qui habitent notre imaginaire collectif depuis la nuit des temps...

Le programme, ouvert à tous, est donc le suivant :

Samedi 10 novembre

Inauguration de l'exposition à la bibliothèque.
À partir de 14 heures : rencontre d'auteur(s) et dédicaces. Invité : Joël Polomski, auteur-illustrateur de bandes dessinées qui ont pour thème les légendes du Quercy.

À partir de 18 heures : inauguration et déambulation co-animées par Martine Bergues, ethnologue au Conseil général du Lot et auteure-conceptrice de l'exposition et Guilhem Boucher, conteur-musicien.

Vendredi 16 novembre

Rencontre intergénérationnelle autour du thème des légendes du Quercy au cinéma L'Atelier.

À partir de 14 heures : discussion animée par Jacqueline et Gaston Bazalgues, conférenciers, et ponctuée par la participation artistique des écoles bilingues de la commune et de la

chorale Le chœur du causse.

Collecte de témoignages, échanges et dialogues autour de la vidéo accompagnant l'exposition.

Vendredi 16 novembre

Veillée contée à la bibliothèque.

À partir de 20 heures : veillée animée par Guilhem Boucher : *Contes et légendes du Quercy* mis en musique.

Et si c'était vrai tout cela ?... Si le Drac existait, si les fées nous jetaient le mauvais œil, si les fées veillaient sur nous ?... Guilhem Boucher détient peut-être la vérité !...

Le vendredi 23 novembre

Cont'encore à la bibliothèque.

À partir de 20 heures : que vous aimiez raconter ou écouter, venez partager avec nous les histoires fantastiques de nos contrées.

Alors réalité ou pur produit de notre imagination ? Pour le savoir, rejoignez-nous à la bibliothèque...

Toutes les animations sont gratuites.

D'autres rendez-vous

Reprise de l'atelier d'écriture Les mots bleus

Animé par Marie-Claude Varechon.

Les mardis 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre à 14 heures.

L'atelier d'écriture Les mots bleus a le plaisir de vous annoncer qu'il prépare actuellement un florilège de ses travaux. Ce recueil va être édité et les auteurs seront heureux de vous le présenter à la fin de l'année, espérant que vous prendrez autant de plaisir à le lire, qu'ils en ont eu à l'écrire.

Reprise du cercle de lecture Coup de cœur lecteur

Les mardis 25 septembre, 23 octobre, 27 novembre et 18 décembre à 14 heures.

Animations maisons de retraite et seniors

Les vendredis 16 novembre et 14 décembre à partir de 14 heures.

Artothèque

Les mercredis 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre de 14 heures à 17 heures.

Au pays des histoires

(Nouveauté 2012)

Au vu du nombre grandissant de nos petits spectateurs et pour satisfaire notre jeune public, une séance supplémentaire à destination du RAM de Gramat et des assistantes maternelles sera rajoutée, modifiant alors les horaires de l'année dernière.

À compter du 17 octobre 2012, les nouveaux créneaux horaires seront les suivants :

- ALSH : 9 h 45 – 10 h 15 ;
- Crèche parentale de Gramat : 10 h 15 – 10 h 45 ;
- RAM et assistantes maternelles : 10 h 45 – 11 h 15 ;
- tout public (2 ans/6 ans) : 11 h 15 – 11 h 45.

À la bibliothèque :

- mercredi 17 octobre 2012, de 11 h 15 à 11 h 45 : *Il faut mener l'enquête* ;

- mercredi 14 novembre 2012, de 11 h 15 à 11 h 45 : *Fantaisie fantastique* (en clin d'œil à l'exposition *Légendes du Quercy* du musée du Cuzal).

À la salle de l'Horloge :

- mercredi 19 décembre 2012, à 15 heures : *Solila le sapin qui n'avait que 2 branches*, conte de Noël, à partir de 3 ans, par la compagnie Paris-Londres de Sarlat. Spectacle offert par la médiathèque municipale de Gramat.



Merci pour votre compréhension et rendez-vous prochainement pour de nouvelles aventures !

En voyage...

L'équipe de la médiathèque

Naissances

Le 29 juin : Ethan Adgié Delacourcelle
 le 11 juillet : Raphaël Cameira
 le 14 juillet : Alexis Couffignal
 le 9 août : Ysia Lemenu
 le 21 août : Valentine Gallier
 le 22 août : Miguel Ribeiro Carreira
 le 6 septembre : Iliès Barhoumi Vidal
 le 15 septembre : Yanaïs Maguet.



Bienvenue à tous ces bébés et félicitations aux parents.

Mariages

Le 7 juillet : Sophie Courtiol et Luc Charpentier
 le 7 juillet : Nathalie Dhiersat et Jean Marc Adgié
 le 4 août : Danuta Podzorska et Thierry D'Almeida
 le 18 août : Eliane Vergne et Bernard Bourage
 le 25 août : Frédérique Rosazza et Paolo Ribeiro
 le 25 août : Gwladys Audy et Jean-François Vergne
 le 1er septembre : Coralie Jarousse et Jean-Marc Lopez
 le 1er septembre : Stéphanie Rodrigues et Alexandre Weiss
 le 15 septembre : Amandine Couffignal et de Marc-Antoine Certain.

Félicitations aux époux.

Décès

Le 3 juillet : Charles Bertrand, veuf d'Elise Pouzalgues, 91 ans
 le 9 juillet : Denise Bergougnoux, veuve de Roland Fillion, 88 ans
 le 14 juillet : Gilbert Amadiou, marié, 85 ans
 le 20 juillet : Paule Delpy, veuve de Sylvain Vernet, 88 ans
 le 2 août : Jean Tarakdjian, marié, 82 ans
 le 6 août : Simonne Dubru, veuve de Robert Sichet, 99 ans
 le 18 août : Rachèle Marbeau, veuve de Jean Roussille, 94 ans
 le 23 août : Anne Mazot, veuve de Fernand Cros, 92 ans
 le 23 août : Jeannine Elambert, 65 ans
 le 29 août : Alice Cabarrot, veuve d'Auguste Griffel, 85 ans
 le 3 septembre : Maria Vilhena Salgado, épouse d'Antonio De Castro Santos, 72 ans
 le 4 septembre : Jeanne Koubi, veuve de Gilbert Arouimi, 87 ans
 le 10 septembre : Odette Caussanel, veuve d'Emilien Richard, 91 ans
 le 17 septembre : Marguerite Vieillescazes, veuve Bastit, 89 ans
 le 17 septembre : Jean-louis Callé, célibataire, 92 ans
 le 21 septembre : Ernest Bennet, veuf, 92 ans
 le 21 septembre : Léone Rocher, 85 ans.
 le 22 septembre : Odette Sauger, veuve Sonvico, 89 ans.

Nos sincères condoléances.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Octobre

Exposition de peinture à la mairie.
 Samedi 13 : braderie – Salle des fêtes (Secours catholique).
 Dimanche 14 : cours de danse country
 Salle des fêtes (Canyon's Dancer).
 Jeudi 18 : comédie tout public *Bienvenue chez la psy*
 (par Théâtre Évasion) – 21 heures, salle de l'Horloge.
 Ouverture du 1er festival de théâtre amateur
 (Théâtre Évasion, Gramat animation culturelle).
 Vendredi 19 : comédie pour adultes et adolescents
L'été dépose son odeur sur mes épaules (par Les
 Semelles de plumes) – 21 heures, salle de l'Horloge
 (Théâtre Évasion, Gramat animation culturelle).
 V.19 à d. 21 : foire automobile – Places de la République et du Foirail
 (Association des commerçants et artisans de Gramat).
 Samedi 20 : comédie dramatique sans texte *Le Bal* (par O son dé mo)
 15 heures, salle de l'Horloge
 (Théâtre Évasion, Gramat animation culturelle).
 Samedi 20 : comédie dès 5 ans *Sacré Silence* (par La Troupe
 en boule) – 17 h 30, salle de l'Horloge
 (Théâtre Évasion, Gramat animation culturelle).
 Samedi 20 : comédie tout public *Toc Toc* (par Cos'Arts)
 21 heures, salle de l'Horloge
 (Théâtre Évasion, Gramat animation culturelle).
 Samedi 27 : loto – Salle des fêtes (Club de la gaieté).

Novembre

Samedi 3 : L'Orchestre d'Auvergne, direction Amaury Coeytaux
 21 heures, église Saint-Pierre (Musicales du causse).
 Dimanche 4 : cours de danse country
 Salle des fêtes (Canyon's Dancer).
 Ma. 6 à s. 10 : débat, concerts et spectacle de poche – Yourte devant la
 salle des fêtes (compagnie Babel-Gum, Gramat animation culturelle).
 Ma. 6 à s. 1er déc : exposition *Légendes du Quercy : fées, drac, saints
 et autres merveilles* – Bibliothèque, aux heures
 d'ouverture (prêt du Conseil général).

Samedi 10 : inauguration de l'exposition *Légendes du Quercy :
 fées, drac, saints et autres merveilles* Bibliothèque.
 Vendredi 16 : Rencontre autour du thème légendes du Quercy
 14 h, cinéma L'Atelier. Discussion animée par Jacqueline
 et Gaston Bazalgues, participation des écoles bilingues
 de la commune et de la chorale Le chœur du causse.
 Vendredi 16 : veillée contée animée par Guilhem Boucher *Contes et
 légendes du Quercy* mis en musique – 20 h, bibliothèque.
 Vendredi 16 : soirée beaujolais – Salle des fêtes (Lion's club).
 Samedi 17 : bourse aux jouets – Salle des fêtes
 (Association des parents d'élèves de Sainte-Hélène).
 Vendredi 23 : loto – Salle des fêtes
 (Association des parents d'élèves des écoles publiques).
 Vendredi 23 : Cont'encore, histoires fantastiques de nos contrées
 20 heures, bibliothèque.
 Samedi 24 : stage et soirée country
 Salle des fêtes (Canyon's Dancer).
 Dimanche 25 : fête du livre – Salle des fêtes (école Sainte-Hélène).

Décembre

Samedi 1er : pièce de théâtre *T'emballe pas* de Christian Rossignol,
 (par la troupe d'Arcambal)
 Salle des fêtes (Téléthon 2012).
 V.7, sam. 8 : animations diverses Téléthon
 Centre-ville, salle des fêtes (Téléthon 2012).
 Jeudi 13 : don du sang – Salle des fêtes (Ets. français du sang).
 Dimanche 16 : repas des personnes âgées – 12 heures, salle des fêtes
 (CCAS commune de Gramat).
 Mercredi 19 : conte de Noël à partir de 3 ans *Solila le sapin qui n'avait
 que 2 branches* (par la compagnie Paris-Londres de
 Sarlat) - 15 heures, salle de l'Horloge (spectacle offert
 par la médiathèque municipale de Gramat).
 Samedi 22 : concert Gospel - Église Saint-Pierre
 (Gramat animation culturelle).
 Samedi 22 : audition des élèves de l'école de musique
 Salle de l'Horloge (Music Passion).

La rentrée

Il y avait beaucoup de monde le 4 septembre 2012 aux abords des écoles de Gramat. Très peu d'enfants avaient utilisé les transports scolaires, préférant être accompagnés jusqu'à l'entrée des classes par leurs parents.

Minutieusement préparée les jours précédents par les enseignants et les personnels communaux, la rentrée s'est effectuée dans de très bonnes conditions. Toujours quelques larmes du côté des petits, mais cela fait partie des traditions.

Aucun changement important à signaler du côté des enseignants, si ce n'est que l'équipe du RASED à été réduite à un enseignant, ce qui va compliquer le suivi des enfants en difficultés.

Les effectifs restent relativement stables :
maternelle Louis Mazet : 76 enfants,
maternelle C. Brouqui : 56 enfants,
primaire C. Brouqui : 194 enfants.

La cantine fonctionne avec un nombre de repas relativement élevé : 235 repas/jour. Compte tenu que nous sommes en début d'année, il faudra s'attendre à une nette augmentation au mois de janvier. Le prix de revient d'un repas s'élève à 5,30 euros. Les différents tarifs sont appliqués comme suit :

- enfants gramatois 2,13 €
(la différence étant à la charge de la commune) ;
- enfants hors commune avec abonnement :
sans convention : 4.20 € ;
avec convention : 3.10 € ;

ticket journalier :
sans convention : 5.30 € ;
avec convention : 4.20 €.

Garderie : 1 € par garderie.

On remarque certains oublis dans la remise des tickets (souvent les mêmes familles), ce qui entraîne un surcroît de travail pour le personnel chargé de la cantine, et qui provoque des rappels ou des envois au Trésor public.

Je vous souhaite à tous une très bonne année scolaire 2012-2013.

Jean PINQUIE
Adjoint délégué chargé des écoles

LOUIS MAZET

C'est avec la fête arrosée de confettis que les activités de l'année 2011-2012 se sont achevées. Année riche en projets et en changements grâce à l'implication forte des parents d'élèves et l'aide financière importante de l'APE.

Après des vacances bien méritées nos petits écoliers ont pris le chemin de l'école. Pour certains, le 4 septembre dernier a été une grande première, pleine d'émotion.

76 élèves inscrits ont été accueillis par leurs maîtresses. Trois classes et une classe français occitan (1/2 temps en français, 1/2 temps en occitan) composent l'école.

Dans chaque classe travaillent ensemble une maîtresse et un agent territorial spécialisé en école maternelle (ATSEM). Les enfants retrouvent ces agents à la garderie ainsi qu'à la cantine.

Aujourd'hui, les principales actions s'organisent, un grand projet sur « les cinq sens » se précise. Un accent important sera mis sur le goût et l'alimentation, avec la mise en place du dispositif « Bien manger, bien bouger pour bien grandir » en partenariat avec la CPAM.

La semaine du goût sera le top départ de ces activités. Monsieur Méjécaze pâtissier à Gramat interviendra dans l'école à cette

occasion. L'année sera rythmée à la fois par les fêtes, les sorties, des spectacles et également par les

l'école maternelle répond à ses missions : aider chaque enfant à devenir un élève autonome en harmonie avec les autres, à



différents cycles sport. Dans le cadre de l'USEP, cette année encore les élèves participeront aux rencontres sportives du secteur, où ils retrouveront les élèves des écoles maternelles du canton.

En mettant en œuvre toutes ces actions,

acquérir des connaissances et des compétences et à posséder un langage oral riche, organisé et compréhensible.
Bonne année scolaire à tous

Les enseignantes

La rentrée en beauté ...

Avec plus de 300 élèves, une trentaine de professeurs et 3 divisions par niveau, notre collège démarre cette nouvelle année scolaire avec dynamisme !

La rentrée des élèves s'est répartie sur 2 jours : mardi 4 septembre pour les 6es (avec une formidable course d'orientation pour découvrir l'établissement) et mercredi 5 septembre pour les 5es, 4es et 3es ; les cours ont démarré le jeudi à 8 h 30.

Au niveau de la structure pédagogique, le collège compte des bilingues espagnol-anglais et des bilingues occitan en 6e, 5e, 4e et 3e (Mme Charissou) ; des latinistes dès la 5e, une section rugby filles en 4e et 3e (reconnue au niveau académique, voire national) et une option Découverte professionnelle 3h ainsi qu'une section européenne espagnol en 3e (Mme Genot).



L'équipe du collège (photo Mme Gratias)

Comme chaque année, le mois de septembre fourmille de projets.

Les "petits sixièmes" ont pu profiter de notre incontournable séjour *Qu'elle est belle ma sixième !* organisé par l'équipe d'EPS (Mme Albrespic, MM. Blaire et Vallade) et destiné à rapprocher ces nouveaux élèves grâce à deux journées de randonnée et une nuit de camping à la Ferme Estay (Blanat). Tous étaient ravis de cette aventure durant laquelle ils ont appris énormément de choses sur la nature, les moulins, la biodiversité grâce à leurs professeurs et des professionnels du Parc naturel des causses du Quercy... Après un repas préparé et pris en commun, les soirées passées à chanter au son de la guitare de M. Sabarros (musique) ont couronné en beauté les 10 km de marche.

Autre projet mis en route : l'atelier Méthode d'apprentissage des théories mathématiques

en jumelant des établissements pour une approche nouvelle du savoir (Math en jeans), organisé par les enseignants de mathématiques (Mmes Arnac, Charles, M. Albespy). Les élèves volontaires participant à cet atelier travailleront sur de véritables sujets de recherches proposés par l'enseignant-chercheur Xavier Buff, de l'université Paul Sabatier de Toulouse. Ils se retrouveront dans la peau d'un chercheur durant une longue période. Il s'agira d'un travail collaboratif, où les élèves devront confronter leurs idées et leurs résultats, sans aucun esprit de compétition. Les professeurs se retrouveront dans la même situation que les élèves, contrairement au déroulement habituel du cours où ils connaissent la solution aux problèmes proposés. Enfin, le travail se fera en partenariat avec un groupe d'élèves du

collège de Villemur-sur-Tarn qui travaillera sur les mêmes sujets. Cette démarche débouchera sur la participation fin mars au congrès annuel de l'association Maths en jeans (www.mathenjeans.fr) qui aura lieu à Toulouse et sur la publication d'un article qui exposera la démarche de recherche et les résultats obtenus.

Notre traditionnel Défi-lecture a été lancé

auprès des classes de 6e : depuis une dizaine d'années, tous les élèves de 6e participent à ce jeu littéraire : de septembre à juin, ils doivent lire un maximum de romans sélectionnés, faire des fiches de lecture et rédiger des questions.

Fin juin, les 3 classes s'affronteront en se posant des questions sur les livres lus. Les gagnants reçoivent un livre en cadeau, et tous profitent d'un goûter (voir la liste des romans et résumés sur le site du CDI : <http://0460565p.esidoc.fr/rubrique/view/id/2>) Toujours en français, les élèves iront voir deux pièces de théâtre (*Le médecin malgré lui* de Molière et *Les contes de la bécasse* de

Maupassant, au mois d'avril, jouées par la troupe Les mangeurs d'étoiles).

Au niveau de l'accompagnement éducatif et culturel, de nombreux ateliers sont mis en place : ateliers scientifiques et techniques Cultivons la garenne et La chimie dans le jardin (Mme Castignolles, M. Audran), atelier espagnol pour les non-bilingues, atelier spéléologie, atelier équitation, groupes musicaux et chorale (M. Sabarros), atelier d'écriture et d'illustration, création d'un nouveau journal du collège au CDI...

Les projets transdisciplinaires sont renouvelés afin de permettre à nos élèves d'apprendre autrement : partenariat avec le Parc naturel



Qu'elle est belle ma sixième

régional des causses du Quercy pour étudier la biodiversité en 6e et 4e, Rallye mathématiques en 6e et 5e, visite des archives départementales en 4e, Collège au cinéma en 3e, invitation de l'auteur Michel Cosem en 5e,

partenariat avec les châteaux de Castelnaud-Bretenoux et de Montal en 5e (M. Baux), carnaval occitan (Mme Charissou), séjour en Auvergne (M. Audran), séjour au ski, voyage à Rome (M. Collin), séjour à Creysse (équipe EPS), 3e DP3 dans les coulisses du BTP...

Le Conseil général Jeunes a été remis en route : nos délégués Juliette Pauwels et Elie Bourdet s'y rendront en octobre pour la séance plénière.

La journée citoyenne qui aura lieu le vendredi

26 octobre clôturera cette première partie de l'année scolaire : les élèves pourront courir dans la campagne gramatoise lors du cross le matin, et l'après-midi, chaque niveau participera à trois ateliers avec des intervenants extérieurs : prévention routière, prévention sida, Restos du cœur, nettoyage d'automne, prévention des conduites addictives, intervention de la gendarmerie sur la cybercriminalité et les dérives de Facebook etc.

De nombreux renseignements sont disponibles sur le site Environnement numérique de travail du collège : <http://garenne.entmip.fr>, les familles ne doivent pas hésiter à s'y connecter.

Céline BONNET, documentaliste
en collaboration avec
Christine VERDIER, CPE

SAINTE-HÉLÈNE

C'est la rentrée...

- La messe de rentrée a eu lieu le 7 septembre à l'église Saint-Pierre de Gramat où tous les élèves du collège et de l'école se sont retrouvés autour de l'abbé Ronan de Gouvello.

- Des ateliers à la pause méridienne sont proposés aux collégiens en parallèle de l'ouverture du foyer : calligraphie, lecture/écriture, échecs, tennis de table,...

- Un doublon de livres pour les classes de 6e et 5e a été proposé en début d'année scolaire via l'APEL pour alléger les cartables. Opération réussie, de nombreux parents ont répondu favorablement. Les élèves concernés ont à leur disposition des casiers installés dans la cour.

- Le 14 septembre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ainsi que les classes de 6e ont participé à la journée sportive organisée par le Conseil

général à Gramat. Installés sur les sites sportifs, ils ont pu découvrir et pratiquer de nouvelles activités comme la plongée, l'escrime, le vol libre,...

- Des projets de séjours linguistiques seront proposés durant l'année scolaire dont un en Allemagne avant les vacances de Noël, un autre en Espagne durant le mois de mars et évidemment le collège reconduit cette année encore l'échange avec Thornden, à la plus grande satisfaction des élèves de 4e et 3e.

- Un projet humanitaire avec quelques élèves de 5e, en partenariat avec la congrégation Notre-Dame-du-Calvaire est en cours : présentation du projet, intervenants, vente de produits artisanaux au profit des Philippines.

- Le 4L Trophy : sponsoriser deux anciennes élèves Alice et Audrey dans leur aventure dans le désert marocain, tel est le défi des élèves de

3e qui doivent notamment réaliser le logo (et peut-être la collecte de fournitures scolaires) pour ce rallye. On attend avec impatience la 4L dans la cour de l'école avant son départ en février...

- Le 25 novembre, la fête du livre aura lieu à la salle des fêtes de Gramat préparée et organisée par les clubs écriture.

- Une bourse aux jouets sera proposée par l'Amicale des anciens élèves à la salle des fêtes de Gramat.

Nous vous souhaitons à tous une bonne année scolaire.

Valérie PAYROL
Responsable de la vie scolaire

Soutien scolaire

Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) instauré par le CCAS en 2001 est reconduit en partenariat avec la Caisse d'allocation familiale pour l'année scolaire 2012-2013. Le CLAS permet à certains enfants rencontrant quelques difficultés d'être accompagnés en dehors du temps scolaire par un tiers différent du parent ou de l'enseignant.

- L'aide aux devoirs permet aux enfants scolarisés en primaire d'effectuer leurs devoirs. Des bénévoles et du personnel

communal assurent cette prestation à l'école Clément Brouqui les lundis, mardis, jeudis de 17 heures à 18 heures depuis le 24 septembre 2012.

- L'accompagnement scolaire est destiné aux collégiens rencontrant des difficultés en math, français, anglais, espagnol... Ils sont encadrés et aidés par des bénévoles, les lundis, mardis, jeudis, de 17 h 15 à 18 h 15, à l'accueil de loisirs, ancien bâtiment des Tilleuls. Ce soutien débutera le 15 octobre 2012.

Ces deux actions sont gratuites. Pour inscrire son enfant, il faut remplir une fiche d'inscription auprès du CCAS de la mairie. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. Si vous êtes intéressés pour aider ces enfants contactez-nous, vous serez les bienvenus !

Pour tout renseignement :
appeler au 05 65 38 86 62.

Jacqueline ROY
Adjointe aux affaires sociales

NOUVELLES ENSEIGNES À GRAMAT

Une vie de plus...

Dépôt - vente, vêtements et accessoires (femmes-enfants)

Articles sélectionnés - dépôts sur rendez-vous

8, rue du 11 novembre tél. 06 67 21 29 01

Ouvert du mardi au samedi 9 à 12 heures et 14 à 18 h 30 sauf samedi 18 heures.

Pizza Pasta

Restaurant - pizzeria

De nouveaux propriétaires : Stéphanie Deschamps et Frédéric Cognato ont repris depuis cet été la pizzeria au 15 de l'avenue Louis Conte. Il est possible de déguster la pizza sur place ou de l'emporter (05 65 33 10 58).

Le restaurant et pizzeria est ouvert tous les jours, midi et soir, sauf le dimanche.

Babel-Gum à Gramat

Le bistrot à spectacle de la compagnie itinérante Babel-Gum, en partenariat avec le Groupement d'acteurs culturels (GAC), fait escale dans la ville de Gramat pour une semaine de musique et de spectacles en tous genres et tous publics mais aussi et surtout pour rencontrer les artistes, les associations et les habitants.

Débat, concerts et spectacle de poche vous attendent devant la salle des fêtes, au chaud sous notre yourte, du mardi 6 au samedi 10 novembre. Les programmes sortiront des presses en octobre, gardez les yeux ouverts !

D'ici là, l'équipe de Babel-Gum vous souhaite une joyeuse rentrée !

L'équipe de Babel-Gum



Le chœur du causse

La chorale Le Chœur du causse a été créée il y a plus de vingt ans et accueille cette année une quarantaine de choristes répartis en quatre pupitres : soprani, alto, ténors et basses.

Chaque lundi, de 14 h 30 à 17 heures, les répétitions ont lieu dans le local de l'ancienne bibliothèque, situé face au grand portail du jardin de la mairie. C'est sous la direction du chef de chœur, Charles Imguibert, que les choristes se retrouvent pour chanter un répertoire varié où se mêlent des chants traditionnels de nos provinces, des chansons d'auteurs contemporains, des chants sacrés.

La chorale anime chaque année la messe en mémoire des martyrs de Gabaudet et intervient dans les maisons de retraite pour offrir ses chants à leurs résidents.

Chaque année, la chorale met son point d'honneur à participer à la Fête de la musique. C'est dans le cadre agréable des jardins de la mairie que les choristes offrent une soirée en chansons à un public intéressé.

Tous ceux qui aiment chanter sont les bienvenus et peuvent contacter le chef de chœur au 05 65 33 15 57.



M.C. HOUZE

Gramat animation culturelle 2011-2012

Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 26 septembre 2012, nous avons passé en revue l'ensemble des spectacles et animations qui se sont déroulés du mois d'octobre 2011 au mois d'août 2012.

La gestion rigoureuse de 2012 doit nous permettre de redémarrer nos activités en 2013. Pour la programmation hiver 2012 - printemps 2013, nous avons retenu des spectacles plus classiques.

- Décembre 2012 : concert Gospel 22 décembre.
- Janvier 2013 : ciné-concert Bob Marley 19 janvier.
- Février 2013 : concert de jazz New Orleans Dixiland 15 ou 22 février.
- Mars 2013 : Babelgum 15 jours.
- Avril 2013 : soirée cabaret (date exacte à fixer).
- Mai 2013 : spectacle à finaliser.
- Juin : Fête de la musique.

La programmation des activités d'été est identique.

Les spectacles programmés par le GAC sont très appréciés. Nos partenaires sont satisfaits de nos prestations. D'une manière générale, le public gramatois ne fréquente pas en nombre et assidûment les

spectacles et animations GAC ainsi que ceux programmés par les autres associations : Musicales du causse, Causse country club, fête de Gramat...

Certains esprits bien intentionnés devraient arrêter de dire qu'« *il ne se passe rien à Gramat* ». De nombreux spectacles et animations ont lieu grâce à l'aide du Maire et de son adjointe chargée de la culture et aussi, bien sûr, grâce à l'action de nombreux bénévoles des associations gramatoises. De plus, il y en a pour tous les goûts. J'espère que mon message sera entendu et que vous viendrez nombreux assister aux prochains spectacles.

En effet, la pérennité de Gramat animation culturelle et des autres associations passe par une augmentation sensible de la participation des Gramatois et des habitants du canton à l'ensemble des spectacles et animations proposées.

Claude COMMON
Président

Les Musicales du Causse de Gramat

En septembre, le concert de piano à 4 mains a remporté un franc succès.

Anne et Frédéric Rouquié ont interprété diverses œuvres, dont celles de J. Paderewski, G. Fauré, A. Dvorak, A. Rubinstein, J. Brahms.

Anne et Frédéric Rouquié >>>



Prochain rendez-vous le 3 novembre :

L'Orchestre d'Auvergne clôturera la saison le samedi 3 novembre, église Saint-Pierre, à 21 heures.

À la fois orchestre de région et orchestre de chambre, l'Orchestre d'Auvergne développe une importante activité artistique depuis sa fondation en 1981. L'ensemble, constitué de 21 musiciens recrutés au niveau international, doit son unité et sa cohésion exemplaires aux directions musicales de Jean-Jacques Kantorow et Arie van Beek. Son répertoire s'étend à ce jour de la musique baroque à la musique la plus contemporaine.

Régulièrement invité en tournée dans les plus prestigieuses salles du monde l'orchestre participe également aux plus grands festivals français.

Musicien parmi les plus talentueux et prometteurs de sa génération, le violoniste français Amaury Coeyiaux a séduit les publics du monde entier par sa grande sensibilité musicale, sa technique irréprochable et sa sonorité chaleureuse. Le riche parcours de ce jeune musicien le conduit à occuper

aujourd'hui une place très active dans le monde musical. A 26 ans, il est déjà depuis 3 ans violon solo super soliste de l'Orchestre d'Auvergne et donne avec cet ensemble des concerts en tant que chef et soliste.

Au programme : Tommaso Antonio Vitali (chaconne pour violon et orchestre), Joseph Haydn (Concerto pour violon et orchestre à cordes en Do majeur n° 1 Hob VIIa:1), Giacomo Puccini (Crisantemi pour quatuor à cordes), Antonin Dvorak (Sérénade pour cordes en Mi majeur Opus 22).

Le 1^{er} festival de théâtre amateur

Le 1er festival de théâtre amateur se déroulera à Gramat du 18 au 20 octobre salle de l'Horloge. Organisé par la compagnie Théâtre Evasion avec le soutien de Gramat animation culturelle, cinq comédies seront interprétées par différentes compagnies.

Jeudi 18 octobre : *Bienvenue chez la psy*, comédie humoristique, tout public. Par Théâtre Évasion (Gramat - Lavergne). À 21 heures.

Vendredi 19 octobre : *L'été dépose son odeur sur mes épaules*, comédie dramatique, pour adultes et adolescents. Par Les Semelles de plumes, de Labège (31). À 21 heures.

Samedi 20 octobre – *Le Bal*, comédie dramatique sans texte. C'est une création, par la compagnie O son dé mo (Lissac-et-Mouret). À 15 heures.

Samedi 20 octobre : *Sacré Silence*, spectacle jeune public (dès 5 ans). Par La Troupe en boule, de Cahors. À 17 h 30.



Samedi 20 octobre : *Toc Toc*, de Laurent Baffie, comédie, tout public. Par Cos'Arts, d'Aurillac. À 21 heures.



CLUB DE LA GAÏETÉ

Le vendredi 28 août 2012 s'est déroulée la foire à tout : vide grenier, artisanat, brocante, produits régionaux, etc. sous un temps clément. Très bonne ambiance.

Le 30 août sortie en Aveyron : visite du château d'Estaing avec une météo parfaite.

Le programme du jour n'était pas très vaste mais très intéressant. En effet, une guide très compétente nous a fait l'historique du château d'Estaing et de son évolution au cours des siècles. Construit au XIIe siècle sur un piton rocheux, il a été agrandi au XVIe puis a été vendu à la Révolution aux habitants du village qui l'ont plus ou moins abandonné jusqu'en 1836. À cette période, des religieuses de l'ordre de Saint-Joseph l'ont investi petit à petit pour y créer une école de filles. Cette école a fonctionné jusqu'à la fin du XXe siècle, puis elle a fermé et le château a été racheté par la commune d'Estaing en 2000 afin de lui éviter de tomber en ruine ayant été classé monument historique en 1945. C'est en 2005 que le président Valéry Giscard d'Estaing, son frère et un cousin ont créé une SCI pour restaurer le bâtiment et l'ouvrir au public. Un travail de longue haleine est en cours l'hiver, afin de donner envie aux touristes d'y faire une halte. Actuellement, la SCI est devenue une fondation. En avant-première de cette visite, quelques kilomètres de montée (en bus !) sur une route en lacets nous ont permis de découvrir un panorama époustoufflant dominant la vallée du Lot et le village

d'Estaing et nous ont conduits au bourg de Nayrac, très beau village fleuri où on nous a servi un repas délicieux...

Programme à venir :

Vendredi 26 octobre : le loto annuel se tiendra à la salle des fêtes, en soirée.

Mardi 8 janvier 2013 : c'est la fête des rois du Club de la gaieté, la galette sera savourée à la salle du club !

Dimanche 13 janvier : à la salle des fêtes sera servi le repas de fin d'année réservé aux adhérents.



Mardi 18 décembre : les adhérents dégusteront la traditionnelle bûche de Noël. Ce sera l'occasion de renouveler les adhésions pour 2013.

Vendredi 25 janvier : belote ouverte à tous. Elle se déroulera à la salle des fêtes en soirée.

Le Club de la gaieté

Vous pouvez distiller

Tout récoltant de fruits (pommes, poires, prunes, cerises, raisin...) peut distiller en s'acquittant des droits de distillation.

Lorsque vous faites distiller votre production par un bouilleur ambulant, vous bénéficiez d'une détaxe de 50 % sur les 10 premiers litres d'alcool (soit 20 litres à 20°).

Un professionnel, proche de chez vous, conseillé et reconnu par le Syndicat national des distillateurs et de la Fédération nationale des récoltants peut vous renseigner. Vous pouvez nous contacter sur le site www.distillateur-national.fr.

Comment faire

Récoltez vos fruits mûrs, sains, pas de branche, de feuilles, de

cailloux. Broyez-les dans un fût en matière plastique propre avec un couvercle fermant hermétiquement, un tuyau partant du couvercle et allant dans une bouteille d'eau salée ou soufrée. Pas de fer ni d'air.

La distillation

Le moment venu, votre bouilleur établira pour vous le laisser-passer pour le transport des matières premières. Vous lui réglez d'une part sa façon pour le travail effectué, et d'autre part les taxes dues au Trésor public.

Alain TROHEL

Président national des bouilleurs ambulants

Les personnes qui ne sont pas de Gramat désirant recevoir *Le courrier de Gramat* peuvent en demander l'envoi à l'accueil de la mairie en fournissant une enveloppe libellée à leur adresse et affranchie au tarif en vigueur pour 60 g.

Bulletin municipal d'information - Tirage 2000 exemplaires
Rédactrice en chef : J. HALGAND - Comité de rédaction : J. HALGAND - B. VIALATTE
Rédaction : mairie de Gramat - 46500 GRAMAT
Imprimerie Gramatoise - Route de Cahors - 46500 GRAMAT
N° ISSN 1274-5936 - Dépôt légal : 4^e trimestre 2012

Le journal peut aussi être consulté sur internet en tapant www.gramat.fr

Tennis : assemblée générale

Les effectifs

Pour l'année sportive 2011/2012, 98 licences ont été prises, réparties comme suit :

- 47 jeunes de moins de 18 ans (14 filles et 33 garçons) ;
- 51 adultes (18 femmes et 33 hommes) ;
- 47 enfants ont fréquenté l'école de tennis dont les cours sont assurés par Pierre Bousquet, BE et Jacques Andrieu, éducateur municipal.

L'effectif global a diminué de 11 par rapport à celui de l'an passé.

Les compétitions

Jeunes

Pendant l'année sportive 2011-2012, 6 équipes ont été engagées dans le Trophée Jean Delsol.

Un certain nombre d'enfants ont participé aux tournois Mozaïc des clubs, tournois réservés exclusivement aux jeunes (de 7 à 18 ans). Pour celui de Gramat, nous avons enregistré 94 participants et 123 inscrits (1 participant pouvant faire 2 catégories), ce qui nous place en 3e position départementale.

Adultes

Coupe Pierre Thenegal (départementale)

2 équipes hommes et 1 équipe dames ont été engagées. L'équipe dames a remporté la coupe Pierre Thénégal en division 2.

Challenge de Gramat

C'est une épreuve organisée par le club de Gramat au niveau départemental ; 30 équipes se sont inscrites dont 3 de Gramat. Les finales ont eu lieu le 24 juin sur les terrains gramatois.

Trophée Caisse d'épargne Midi-Pyrénées (régional)

2 équipes hommes et 1 équipe dames ont participé.

Championnat individuel

Plusieurs joueurs et joueuses du club se sont inscrits à cette épreuve.

Tournoi d'été

Il a eu lieu du 12 au 26 août ; 83 participants et 101 inscriptions ont été enregistrés, en augmentation par rapport à l'année précédente.

Grâce aux nombreux sponsors locaux sollicités chaque année à l'occasion de cet événement,

les comptes du tournoi sont positifs et chaque compétiteur repart avec un lot.

Cours adultes débutants

Pour la 3e année, les adultes débutants ont pu profiter de cours animés par Marie. Le nombre des participants ayant augmenté, 2 créneaux ont été créés le lundi soir de 19 heures à 20 heures et de 20 heures à 21 heures ; de plus en plus, ces joueuses et joueurs participent aux diverses compétitions.

École de tennis

Les effectifs ont diminué cette année : 47 jeunes répartis dans 9 créneaux de salles que nous alloue la mairie (durée de 1 h 30). Depuis 2 ans, le club emploie (via Prosport) Pierre Bousquet, breveté d'Etat, 6 heures par semaine. Jacques Andrieu (mis à disposition par la mairie) encadre une bonne partie des groupes.

La journée test de balles a clôturé la saison. Elle a regroupé la quasi-totalité des enfants : animation le matin pour les plus jeunes et tournoi par poules l'après-midi pour les plus expérimentés. Chaque joueur est reparti avec une médaille ou un lot. Enfants, parents et membres du club se sont retrouvés le midi autour d'un pique-nique convivial.

Divers

Au niveau de la communication, plusieurs articles ont été diffusés dans les journaux locaux afin de relater les événements importants de la saison passée (le tournoi Mozaïc en février, le tournoi d'été, les compétitions, l'école de tennis). Le club dispose également d'un site Internet à l'adresse suivante : <http://www.club.fft.fr/tc.gramat/> (modèle de site fourni par CMS fédéral et la FFT). Celui-ci est mis à jour régulièrement.

Rapport financier

Le bilan est excédentaire. Le bureau a veillé à gérer le budget de l'association au plus juste, tout en investissant pour la pérennisation des installations et en participant financièrement à l'organisation de journées de convivialité.

Élection du bureau

Le bureau en place étant démissionnaire, nous

avons procédé à l'élection du nouveau bureau.

Présidente : Michelle Poirrier

Vice-président : Jean-Noël Tixier

Trésorière : Marie Chenu

Trésorière-adjointe : Marie Courtiol

Secrétaire : Guillaume Rambaud

Secrétaire-adjoint : Frank Lapergue

Le bureau a décidé d'augmenter le montant des cotisations de 5 €, que ce soit pour les adultes comme pour l'école de tennis. Il faut rappeler que les cotisations n'avaient pas augmenté depuis 10 ans.

Il envisage d'organiser des réunions mensuelles au cours de la saison sportive afin de mobiliser un maximum de personnes dans la vie du club.

Projets pour la saison 2012-2013

Pierre Bousquet, qui était notre BE depuis 3 ans, a décidé de ne plus assurer les cours sur Gramat. A la rentrée 2013, nous accueillerons donc un nouveau BE, Christophe Boudier.

- Participation de 3 équipes (2 hommes et 1 de dames) aux mêmes compétitions que pour la saison 2011/2012 ;
- le challenge de Gramat sera reconduit, mais va changer de nom et s'appeler Challenge Christian Maury en hommage à Christian décédé en début d'année et qui s'est occupé de cette compétition pendant de nombreuses années ;
- organisation d'un tournoi Mozaïc spécifique jeunes du 2 au 9 mars 2013 (2e semaine des vacances d'hiver) incluant la catégorie Juniors ;
- organisation du tournoi open du 10 au 24 août 2013 ;
- prévision d'une sortie à Roland Garros en mai 2013 ;
- reconduction des projets passés (stage, CIT,...) ;
- achat de matériels : renouvellement des filets et de raquettes pour les jeunes ;
- travaux aux alentours des courts (genre enrobé), faire une allée dallée du clubhouse à la réserve, faire un panneau à l'effigie du club apposé au fronton du clubhouse, réparation des gouttières, peinture des structures bois ;
- formation d'un juge arbitre de tournoi.

Michelle POIRRIER
Guillaume RAMBAUD

Tournoi annuel de tennis

Cette année, le tournoi de Gramat s'est déroulé du 12 au 26 août. La canicule n'a pas dissuadé les participants puisque les inscriptions ont progressé par rapport au tournoi de 2011 ; en effet, nous avons eu 83 inscrits et 110 participations.

Les matches se déroulaient surtout le matin et le soir à partir de 17 heures vu la chaleur accablante sur les courts.

Le club de tennis remercie :

- les joueurs pour leur bonne humeur ;
- les sponsors pour leur générosité (sans eux le tournoi n'aurait pas lieu) ;
- Daniel Don, juge-arbitre pour l'établissement des tableaux ;
- l'ensemble des bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de ce tournoi.

Pour clôturer cette quinzaine, un pot de l'amitié réunit joueurs et spectateurs et le soir un succulent repas fut servi à une quarantaine de convives.

Palmarès

Seniors hommes

Vainqueur : Thibault Aimé (1/6)

Finaliste : Benjamin Renac (0)

Hommes +35 ans

Vainqueur : Fabien Heib (15/3)

Finaliste : Jérôme Vidal (15/5)

Hommes +45 ans

Vainqueur : Laurent Bouquin (15/2)

Finaliste : Philippe Musqui (15/3)

Consolante Hommes 4e série

Vainqueur : Jérôme Vancoillie (30/2)

Finaliste : Eric Besse (30/1)

Seniors dames

Vainqueur : Marina Fabre (15)

Finaliste : Perrine Camboulive (15)

Fin tableau 3e série

Vainqueur : Antsa Razafitrimo

Finaliste : Marjorie Malroux

Cette année, un prix spécial a été attribué au meilleur joueur gramatois : Vincent Manie.



La JS Gramat Handball et l'emploi

Devant l'augmentation des effectifs de jeunes par rapport aux années précédentes (plus de 170 licenciés dont plus de 120 jeunes de moins de 18 ans en 2012) et assurer la suite du travail de notre éducateur sportif municipal, confronté depuis plus de deux ans à des problèmes de santé, la JSG Handball a choisi de créer le Groupement d'employeurs sports collectifs avec le FC Causse Limargue Football.

Association loi 1901, créée en décembre 2011, le GE sports collectifs est un dispositif original de mutualisation des ressources humaines qui permet de concilier les besoins professionnels des structures sportives et la pérennité de l'emploi pour les salariés. Le GE sports collectifs embauche les salariés et les met à disposition de ses membres utilisateurs. Il prend en charge l'ensemble des démarches liées à la création et à la gestion de l'emploi.

Des avantages pour les employeurs

- Emploi de personnel qualifié et expérimenté engagé sur un projet à moyen terme et des missions précises nécessitant une qualification et une expérience confirmée.
- Pas de gestion administrative de l'emploi. Le membre utilisateur ne paye qu'une facture tous les mois. C'est le GE sports collectifs qui gère les cotisations sociales, les fiches de paie, la formation professionnelle,...
- Des compétences adaptées. Les membres

utilisateurs mutualisent leurs besoins en main d'œuvre, fidélisent les salariés et bénéficient de compétences qu'ils ne pourraient pas financer seuls.

- La maîtrise des coûts. Le GE sports collectifs facture au prorata du nombre d'heures utilisées. Il facture à prix coûtant car il est à but non lucratif.

...au bénéfice des salariés

- La stabilité de l'emploi. Le salarié du GE bénéficie d'un contrat de travail unique et si possible en CDI temps plein.

- L'accès à un emploi de qualité. Tous les emplois du GE sont régis par la convention collective nationale du sport (CCNS).

- La diversité d'activités et le développement de compétences. La multi-activité garantit le développement personnel du salarié en multipliant les compétences, les réseaux... et la capacité d'adaptation.

- L'accès à la formation professionnelle. Le GE met en place et garantit un plan de formation pour chaque salarié qui l'intègre.

Pour y parvenir, nous avons été accompagnés par le GE Rugby de Toulouse qui mutualise à ce jour 7 CDI ETP auprès de 9 membres utilisateurs en Midi-Pyrénées. Le GE Rugby à Toulouse est d'ailleurs en charge de la gestion administrative et financière du GE sports co.

Ainsi le 23 mars 2012, Nicolas a été embauché par le GE sports co (22 heures pour le

handball et 2 heures pour le football) grâce à un contrat de professionnalisation de 12 mois, financé par l'OPCA AGEFOS PME, lui permettant de suivre la formation au BP JEPS Activités physiques pour tous au CREPS de Toulouse. Notre objectif est maintenant de lui proposer un temps complet en intégrant d'autres structures de clubs, les Comités du Lot de Handball et de Rugby ou la Communauté de communes pour les saisons de piscine par exemple. Déjà en cette rentrée scolaire, la JSG Rugby nous a rejoints dans le GE pour bénéficier de la mise à disposition de Nicolas à hauteur de 5 heures hebdomadaires supplémentaires.

Il s'agit également d'élargir le GE à d'autres sports et associations. Ainsi des contacts ont été pris avec des clubs de handball de la région ou de football du département. Notre objectif à plus long terme est d'essayer de faire grossir le GE pour pérenniser plusieurs emplois locaux à disposition de tous. Mais le chemin est encore long et semé d'embûches...

Pour tout renseignement, s'adresser à M. G Alfonsi au 05 62 24 18 14, ou écrire à la Maison des Sports 190 rue Isatis - BP 81908 31319 LABEGE Cedex (par courriel : ge.sports.co@gmail.com)

Le bureau du GE sports co

C'est la rentrée pour les activités sportives

Football jeunes (FC Causse-Limargue)

Les équipes évoluant à onze (U15, U17, U19) le font en entente avec l'Avenir Foot 46 Nord et le FC Haut Quercy : 3 équipes U15 (1998/1999), 1 en Ligue (promotion), 2 en districts.

Les entraînements ont lieu à Carennac, Miers ou Prudhomat le mercredi et le vendredi soir, les matchs à Biars, Miers, Prudhomat ou Vayrac le samedi.

Responsables : Franck Lasfargues (06 87 70 50 81), Georges Martins (05 65 38 84 81).

Une équipe U17 en Ligue (promotion) et 1 équipe U19 en interdistricts avec l'Aveyron qui s'entraînent et jouent à Biars.

Renseignements : Pierre Vergine (06 45 91 63 03).

Autres catégories

2 équipes U13 (2000/2001) qui s'entraînent le mercredi et le vendredi vers 17 h 30 et jouent le samedi à Thégra ou Mayrinhac-Lentour.

Responsables : Thierry Boussac (06 82 44 13 31), Bruno Delmas (06 71 02 90 44).

2 équipes U11 (2002/2003) s'entraînent le mercredi à 16 h 30 à Gramat et le vendredi ou le samedi à Gramat ou Rocamadour.

Les matchs ont lieu le samedi à Thégra ou Miers. Renseignements : Jérémie Druart au 06 87 97 71 30.

Les U9 et U7 (2004 à 2007) s'entraînent à Gramat le mercredi et le samedi à 10 h 15. Pour l'instant, 2 équipes sont engagées en

compétition sur le terrain de Rocamadour.

Responsable : Hervé Jauliac (06 75 76 15 21).

Les inscriptions dans les différentes équipes sont encore possibles.

Vous pouvez trouver toutes les informations ou documents sur le club

- en vous connectant sur le site internet <http://fcl-gramat.footeo.com/> où vous pouvez communiquer directement par courriel avec les éducateurs et dirigeants ;

- ou envoyer un courriel à l'adresse générale du club : fclfoot@free.fr.

Handball (JS Gramat)

Toutes les catégories ont repris et les matchs ont commencé.

Le club compte depuis 3 saisons plus de 160 licenciés dont la moitié féminines.

Il emploie depuis 2 ans un jeune en formation BPJEPS dans le cadre d'un groupement d'employeurs (GE) sport co, partagé avec le club de jeune de football et l'école de rugby.

Les entraînements et matchs ont lieu au gymnase de Gramat.

Juniors/seniors filles : entraînement le vendredi à 20 h 30, matchs le samedi.

Seniors garçons : pour le moment en entente avec Saint-Céré où ils s'entraînent le vendredi à

21 heures.

Moins de 18 ans garçons (1995/1996/1997) : entraînement le vendredi à 19 heures, matchs le samedi, parfois le dimanche.

Moins de 15 ans filles (1998/1999/2000) : entraînement le jeudi ou le vendredi (encore à définir avec les autres clubs utilisateurs du gymnase) à 17 h 30, matchs le samedi ou le dimanche.

Pas d'équipes pour les moins de 15 ans garçons qui évoluent avec Saint-Céré.

Les moins de 13 ans (2000/2001) filles (2 équipes) et garçons (1 à 2 équipes) s'entraînent le lundi, jeudi ou vendredi à 17 h 30 (même incertitude sur les créneaux

d'occupation du gymnase).

Les moins de 11 ans (2002/2003) s'entraînent le mercredi pour partie le matin (10 h 30) et l'après-midi (16 h 30).

Les moins de 9 ans se retrouvent le mercredi à 10 h 30 au gymnase et les « premiers pas » le jeudi à 17 h 30 à la salle des fêtes.

Une équipe loisir adulte fonctionnera le lundi à 20 h 15 au gymnase.

Retrouvez les informations et documents sur le site Internet du club <http://jsgramathandball.clubeo.com/> ou envoyer un courriel à l'adresse : jsghandball@free.fr.

Jean-Michel CHALADE

EQUILIBERTÉ

Le rassemblement national de la Fédération Equiliberté - fédération de cavaliers et meneurs de randonnées indépendants - s'est déroulé comme prévu du 19 au 22 juillet 2012 sur le magnifique site des haras de Longayrie à Gramat.

Cette concentration a réuni quelque 300 chevaux, 400 cavaliers, meneurs et accompagnants venus de presque toutes les régions de France.

Parmi tous ces participants, certains sont arrivés une semaine avant, d'autres repartis une semaine ou plus après ou même arrivés à cheval au bout de plusieurs semaines de voyage.

La soixantaine d'attelages (chevaux, poneys, ânes) ont fait la joie des Lotois et des vacanciers tout au long des parcours.

Cavaliers et meneurs ont découvert le vendredi Reilhac et Lunegarde, le samedi, la région de Rocamadour et le dimanche le petit patrimoine bâti autour de Gramat et d'Issendolus. Pendant ce temps des visites des beaux villages des causses de Gramat étaient organisées pour les accompagnants.

Le samedi les habitants de Gramat étaient conviés à un spectacle équestre de Sophie

Hastaluego.

Tous ont été séduits, par notre région (ses sites, sa gastronomie, ses chemins, son accueil, etc.) et l'ont quittée en se promettant bien d'y revenir dès que possible.

Le président d'Equiliberté, auquel se joint toute l'équipe des bénévoles, remercie chaleureusement la municipalité de Gramat, les haras nationaux de Rodez ainsi que le Conseil général sans qui cette manifestation n'aurait pas pu exister.



Les haras de Longayrie (Jean-Jacques Heren)

Claude MABIT
Président

J-M Chalade passe le relais...

Jean-Michel Chalade, 56 ans, est éducateur sportif territorial au service des sports de la commune de Gramat depuis septembre 1979. Il est aussi bien connu des lecteurs de la presse locale pour ses comptes-rendus sur la vie sportive gramatoise.

Pour des raisons de santé, Jean-Michel Chalade a décidé de réduire ses diverses activités. Il s'en explique.

Pourquoi avoir pris cette décision ?

J'ai commencé à ressentir des problèmes neurologiques il y a deux ans et demi. Déjà, à l'été 2009, très fatigué, j'avais demandé à ne pas assurer la saison estivale (ma 30^e) en tant que maître-nageur. Puis, en janvier 2010, tout s'est accéléré, grande fatigue, faiblesse, raideur et lenteur musculaires, difficultés à l'écriture, autant de signes qui pouvaient faire penser à une maladie de Parkinson. Les divers examens qui ont été pratiqués, à Cahors et à Toulouse, ont orienté les spécialistes vers un syndrome voisin qui présente des symptômes communs mais pour lequel le traitement habituel de la maladie se montre moins efficace.

J'ai été plusieurs mois en arrêt de maladie puis j'ai essayé de reprendre en mi-temps thérapeutique et je tiens à remercier les élus qui m'ont fait confiance pendant ces derniers mois ainsi que tous les bénévoles qui m'ont assisté et ont pris le relais dans les clubs.

Ce mi-temps étant terminé et mon état ne s'améliorant pas, j'ai dû me résoudre, bien malgré moi, à cesser mon activité professionnelle et je tenais à en expliquer les raisons.

Je pense, et cela m'a été recommandé par les médecins, garder une petite activité associative (à mon rythme) et de correspondant de presse pour rester ainsi au contact d'un milieu sportif qui m'a apporté bien des satisfactions depuis plus de 30 ans.

Le club de handball a embauché Nicolas

Jarrosson pour prendre le relais

Il faut penser à l'avenir en gérant le présent et depuis presque deux ans que je ne peux plus, à mon grand regret, intervenir sur le terrain auprès des groupes d'enfants et d'adultes, le club de handball de Gramat a pris le difficile pari d'embaucher un jeune en contrat aidé dans un premier temps puis, depuis mars 2012, en contrat de qualification sous la forme d'un groupement d'employeurs

saison de piscine par exemple.

Titulaire du brevet d'État d'éducateur sportif 1^{er} degré des activités de la natation (BEESAN - maître-nageur) et de diplômes fédéraux en football, handball et rugby, il suit en ce moment, en alternance, une formation au diplôme d'état BPJEPS au Creps de Toulouse.

Cela représente-t-il un coût important



Nicolas Jarrosson et Jean-Michel Chalade

avec le club de jeunes de football pour lancer la structure.

Un groupement d'employeurs (GE) sport-co inspiré de ceux qui existent déjà au Comité du Lot de rugby dont le président Jean-Claude Tardieu soutient le projet gramatois en tant que président du Comité départemental olympique et sportif.

Ce jeune Gramatois, Nicolas Jarrosson, 25 ans, est donc entièrement salarié du GE, principalement du club de handball, pour le moment à temps partiel, mais avec comme objectif de lui proposer un temps complet en intégrant d'autres structures comme, pour l'instant le club de jeunes de football et l'école de rugby et, en projet, les comités du Lot de handball et de rugby ou la communauté de communes pour la

pour le club ?

C'est un investissement important qui a été consenti par le club de handball et ses licenciés (+ 30 € sur la cotisation) et un pari osé sur l'avenir en passe d'être provisoirement réussi grâce à une gestion rigoureuse et au dynamisme des bénévoles.

Nicolas mérite qu'on le soutienne, que son emploi soit pérennisé pour qu'il puisse prendre ma suite dans les meilleures conditions.

Ce sera mon principal engagement, dans la mesure de mes possibilités physiques, en espérant que mon état de santé ne s'aggrave pas et me permette de servir encore, d'une façon ou d'une autre, le sport gramatois.

EXPOSITION DE PEINTURE D'UNE GRAMATOISE

La mairie de Gramat présente l'exposition de l'artiste Nathalie Adgié du 1^{er} au 31 octobre 2012. Elle utilise différentes techniques telles que l'acrylique, l'aquarelle, le pastel ou encore les crayons aquarellables. Venez donc découvrir ses toiles qui abordent des sujets très variés. On peut ainsi y voir des nus, des animaux, des natures mortes, des fleurs. Une belle découverte aux heures d'ouverture de la mairie de Gramat.

Pleine réussite pour la fête départementale des sports

La 4e fête départementale des sports, organisée vendredi 14 et samedi 15 septembre à Gramat par le Conseil général du Lot, a connu un beau succès populaire. Ce sont, en effet, près de 1 000 participants (dont 450 scolaires le vendredi) qui ont pu ainsi découvrir une trentaine de disciplines sportives différentes. Certaines sont traditionnelles et pratiquées à Gramat comme le badminton, le cyclotourisme, le football, le handball, le rugby à XV, la gymnastique, la gymnastique volontaire, le judo, le karaté, la natation (le centre aquatique est resté exceptionnellement ouvert pour l'occasion), le tennis, la boule lyonnaise, la pétanque, l'équitation, la pêche, la randonnée pédestre, la spéléologie et le tir (ACL). Le tir à l'arc et le club local des Archers du causse

ont été, semble-t-il, oubliés. Les comités départementaux et les clubs locaux de ces disciplines n'ont pas ménagé leurs efforts pour accueillir, informer et initier les enfants des écoles le vendredi et les visiteurs le samedi après-midi.

Certaines activités qui ont été pratiquées un temps à Gramat et ne le sont plus, sans doute provisoirement, étaient aussi présentes comme le basket, l'escalade, le tennis de table ou les sports sous-marins.

Enfin, le public nombreux a pu découvrir, sous un beau soleil, des disciplines inédites à Gramat comme l'athlétisme, le canoë-kayak, l'escrime, le vol libre et les échecs.

Pas d'échec en revanche pour les organisateurs du Conseil général, bien épaulés par les bénévoles associatifs

et les services techniques de la ville, et une bien belle réussite sportive, conviviale et éco-citoyenne avec l'organisation, le samedi matin, d'un forum très instructif, avec le concours du Syded, sur la prévention des déchets dans l'organisation des manifestations sportives. Ce qui a été mis en application à Gramat, puisque la fête des sports a été sans déchets (gobelets consignés, vaisselle réutilisable, tri sélectif...).

Il n'y avait vraiment « rien à jeter » sur ces deux journées et on peut raisonnablement penser que les clubs locaux trouveront dans cette belle dynamique des motivations nouvelles pour faire revivre la fête des sports gramatois.

Jean-Michel CHALADE

Le sport en fête en images



L'escrime a séduit les écoliers



Parcours aquatique à la piscine





La tyrolienne des spéléos a eu du succès



Champion olympique, le handball attire les jeunes filles et garçons



Attelage et équitation



Judo



Tir



Plongée



Le parcours d'équilibre a séduit petits et grands